



Edito

2012, une année pour s'exprimer...

Les premières rencontres PEP des 8, 9 et 10 décembre 2011 ont marqué l'importance de notre mouvement associatif et sa vitalité dans le champ de l'économie sociale.

Elles ont également permis des échanges d'expériences, la mutualisation des compétences, des propositions innovantes, grâce à la richesse et la diversité des thèmes abordés sous des formes variées et attrayantes.

Elles constituent une belle manière d'affirmer dans l'environnement mouvant et surmédiatisé d'aujourd'hui la permanence et la modernité de notre engagement pour la cause associative des Pupilles, fondée sur des valeurs de solidarité, d'égalité, de démocratie et de laïcité.

Au niveau départemental, dans le cadre de notre projet associatif 2011-2014, nous avons à cœur d'inscrire notre action dans la pérennité qui en fait la force, afin de contribuer concrètement au quotidien à la nécessaire transformation de notre société pour un égal droit d'accès de tous à l'éducation, la santé, la culture, les loisirs, la vie sociale.

Nous savons pour cela, pouvoir compter sur les compétences, l'expérience et l'engagement des professionnels qui oeuvrent au sein de nos établissements et de nos services.

Nous savons aussi l'importance que revêt, aujourd'hui plus qu'hier, le militantisme associatif et nous ne pouvons que souhaiter, par delà la sympathie naturelle qui accompagne notre action, une augmentation sensible des adhésions à notre Association pour en augmenter la capacité à faire davantage encore et peser sur les décisions des pouvoirs publics, au service des plus défavorisés.

Bonne et Généreuse année 2012.

Roger SAVAJOLS

Président de l'ADPEP76

Pourquoi adhérer ?

Au-delà de la cotisation, l'adhésion marque un engagement militant, un engagement citoyen et un engagement au service des valeurs défendues par notre association.

Si les PEP 76 se portent bien, force est de constater que les militants ne sont plus au rendez-vous.

Certes, de nombreuses associations sont dans notre cas, mais nous refusons cette fatalité tant nous sommes persuadés que les forces vives existent bien et qu'il y a encore des militants.

C'est pourquoi, en ce début d'année 2012, nous lançons un appel auprès des enseignants, des personnels de l'Education Nationale, des familles d'usagers, des professionnels de nos établissements ou services et de ceux qui souhaitent mettre leurs compétences au service de nos valeurs afin qu'ils nous rejoignent.

Adhérer, c'est permettre de renforcer le poids du secteur associatif, c'est donner davantage de force aux PEP 76 pour défendre ses valeurs.

En cette année où chacun va être amené à s'exprimer, le mouvement associatif et les PEP 76 ont besoin de vous.

Jean Marc RIMBERT
Directeur Général des PEP 76

Bulletin d'adhésion à retourner à l'A.D.P.E.P.76 - 4 rue du Bac - 76012 ROUEN CEDEX

**ADHERER, C'EST DONNER DAVANTAGE DE FORCE AUX PEP 76
POUR LE DROIT ET L'ACCÈS DE TOUS**

à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail, à la vie sociale

**ADHERER, C'EST S'INCRIRE POUR LA DEFENSE DES VALEURS
de Solidarité, d'Égalité, de Citoyenneté, de Laïcité**

L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Seine Maritime est affiliée à la Fédération Générale des Pupilles, reconnue d'utilité publique en 1919.

Animée par des bénévoles, elle a pour vocation d'apporter aux enfants, aux adolescents et aux adultes le soutien matériel et moral dont ils peuvent avoir besoin. L'Association Départementale des Pupilles complète l'action de l'Enseignement Public. Elle participe à l'éducation et à la formation physique, intellectuelle et morale des enfants, des jeunes et des adultes.

A ce titre, elle gère des établissements et services dans lesquels exercent des personnels nommés par l'Education Nationale et des salariés de l'Association :

- **Pour son Domaine Education et Loisirs (D.E.L.) :**
 - Un centre permanent « LES PLANS » situé à VALLOIRE (Savoie) accueille des classes de découvertes, des centres de vacances et des séjours familiaux.
 - Des séjours dans les centres gérés par les A.D.P.E.P.
- **Pour son Domaine Social et médico-social (D.S.M.S.) :**
 - L'I.M.E de Rieux
 - Le S.E.S.S.A.D. de la Busine à Eu
 - Le C.M.P.P. « Sévigné » de Rouen et ses antennes de Barentin, Canteleu, Le Houlme, Maromme, Pavilly
 - Le C.R.A. « Beethoven » à Rouen
 - Le C.A.M.S.P « Beethoven » - Rouen
 - Le S.E.S.S.A.D. « Beethoven » à Rouen et son antenne à Dieppe
 - L'I.E.M. et S.E.S.S.A.D. « Colette Yver » à Rouen
 - L' I.T.E.P. « L'Eclaircie » à Barentin et ses antennes de Rouen et Mont Saint Aignan
 - Le S.E.S.S.A.D. de l'Oison à Elbeuf
 - Le C.M.P.P. « Kergomard » au Havre
- **Un service de Soutien Aide Pédagogique A Domicile (S.A.P.A.D.)** en partenariat, notamment, avec la M.A.E. et la M.A.I.F., l'Association met en place des actions d'accompagnement scolaire à domicile pour des enfants malades et/ou accidentés ne pouvant se rendre dans leur école (sur l'ensemble du département).

Enfin, grâce à son *service* « **Bourses** », l'A.D.P.E.P. 76 apporte, aux enfants de familles en difficultés, des aides individuelles (vacances, classes de découvertes...), des aides globales (projets de classe innovants par exemple).

ADHERENTS – ASSEMBLEE GENERALE

Conseil d'Administration

L'A.G. et le C.A. fixent les objectifs et déterminent les actions à conduire

Bureau

1 Président - 2 Vice-Présidents

1 secrétaire - 1 secrétaire adjoint - 1 trésorier - 1 trésorier adjoint - 1 membre

Le Bureau met en œuvre et contrôle l'exécution des décisions prises en Assemblée Générale et en Conseil d'Administration

Siège Administratif

1 Directeur Général - 1 Attaché de direction - 6 salariés

2 salariés en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Les professionnels du siège administratif exécutent les décisions arrêtées



Domaine Education et Loisirs

S.A.P.A.D.

Domaine Médico-Social

**Action Sociale
et de Solidarité**

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Mail :

Souhaite adhérer à l'A.D.P.E.P. 76 pour l'année 2011-2012 - Joins un chèque de **30 EUROS** à l'ordre de l'**A.D.P.E.P. 76**

Date : Signature :

(chaque adhérent recevra sa carte et un justificatif de paiement (reçu fiscal))